

Le vaccin contre l'encéphalite japonaise

Japanese encephalitis vaccine

Les vaccins pour voyageurs sont recommandés pour les personnes qui voyagent ou travaillent dans certains pays. Il est important de parler à votre fournisseur de soins de santé de vos projets de voyage ou de vous rendre dans une clinique santé-voyage au moins six à huit semaines avant votre départ.

La plupart des vaccins de voyage ne sont pas couverts par le régime provincial de soins médicaux. Vous pouvez vérifier le coût du vaccin auprès de votre clinique santé-voyage locale.

Lors de votre visite à la clinique, apportez un registre de tous les vaccins que vous avez reçus par le passé. Il est important de conserver ce registre et de l'emporter avec vous en voyage.

Qu'est-ce que le vaccin contre l'encéphalite japonaise?

Il existe plusieurs moyens de réduire le risque de contracter l'encéphalite japonaise. Prévenir les piqûres de moustiques et se faire vacciner contre l'encéphalite japonaise sont deux méthodes efficaces. Les avantages escomptés de la vaccination sont généralement faibles, mais peuvent l'emporter sur les inconvénients prévisibles (par exemple, le coût, les désagréments et les effets indésirables).

Qui devrait recevoir le vaccin?

Si vous devez voyager ou travailler au moins un mois en Extrême-Orient, en Asie du Sud ou dans la région du Pacifique occidental, vous devrez peut-être vous faire vacciner.

Le risque d'infection dépend de la saison, de l'endroit où vous vous rendez, de la durée du séjour et du genre d'activités prévues. Le risque est généralement plus élevé dans les zones

agricoles et autour des fermes. Le ou la médecin ou l'infirmier(ère) de la clinique santé-voyage vous indiquera si vous devez recevoir le vaccin.

Le vaccin est approuvé pour les adultes et les enfants âgés de 2 mois et plus et peut être recommandé aux personnes présentant un risque accru de contracter la maladie. Il est administré en une série de deux doses, ou d'injections, à 7 ou 28 jours d'intervalle pour les adultes.

Pour les enfants de moins de 18 ans, on administre 2 doses, ou injections, à 28 jours d'intervalle. Une dose supplémentaire de vaccin, appelée rappel, doit être administrée 12 à 24 mois plus tard si vous continuez à voyager ou à travailler dans des régions touchées par le virus. Une deuxième dose de rappel n'est pas nécessaire pendant au moins 10 ans.

La série de vaccinations primaires comprend généralement deux doses, administrées à 28 jours d'intervalle. Si le temps est un facteur important, un calendrier accéléré de deux doses administrées à 7 jours d'intervalle peut être une autre option.

Quelles sont les personnes les plus à risque?

Ce sont les nourrissons et les personnes âgées qui sont les plus à risque de contracter la forme grave de la maladie.

Il n'est pas recommandé de visiter les zones à risque élevé avec un nourrisson ou un enfant en bas âge. Si vous devez absolument vous y rendre, prenez des mesures de protection contre les piqûres de moustiques. Pour obtenir plus de renseignements sur les façons de se protéger

contre elles, consultez [HealthLinkBC File n° 41f Prévention du paludisme](#).

Si votre enfant doit voyager pendant une longue période, discutez avec votre fournisseur de santé des risques liés à l'encéphalite japonaise chez les enfants. Discutez des avantages d'un vaccin approuvé contre l'encéphalite japonaise avant que vous ne partiez. On parle d'une longue période si le voyage dure plus d'un mois dans une zone contaminée pendant la saison à haut risque, soit de juillet à octobre, ou plus de 6 mois pendant le reste de l'année.

Quels sont les avantages du vaccin?

Les voyageurs peuvent réduire le risque d'encéphalite japonaise de plusieurs façons, notamment en prévenant les piqûres de moustiques et en se faisant vacciner contre l'encéphalite japonaise. Les avantages escomptés de la vaccination sont généralement faibles, mais peuvent l'emporter sur les inconvénients prévisibles (par exemple, le coût, les désagréments et les effets indésirables).

Quelles sont les réactions possibles?

Les vaccins sont très sécuritaires. Il vaut mieux se faire vacciner que d'attraper l'encéphalite japonaise.

Les réactions les plus courantes au vaccin comprennent de la douleur, des gonflements et des rougeurs au point d'injection. On peut également ressentir de la fièvre, des maux de tête, des démangeaisons et des douleurs musculaires ou se sentir indisposé. Dans de rares cas, les réactions peuvent comprendre une encéphalite légère, des étourdissements et des vomissements. Ces réactions peuvent se manifester peu de temps après la vaccination et perdurer plusieurs jours.

De l'acétaminophène (p. ex., du Tylenol®) ou de l'ibuprofène* (p. ex., de l'Advil®) peut être administré pour traiter la fièvre ou l'irritation.

Il ne faut pas donner d'AAS (p. ex., de l'aspirine) aux moins de 18 ans en raison des risques de syndrome de Reye.

*Ne donnez pas d'ibuprofène aux enfants de moins de 6 mois sans en parler d'abord avec votre fournisseur de soins de santé.

Pour en savoir plus sur le syndrome de Reye, consultez [HealthLinkBC File n° 84 Le syndrome de Reye](#).

Il faut rester à la clinique pendant 15 minutes après avoir reçu un vaccin. Dans des cas extrêmement rares, une réaction allergique potentiellement fatale nommée anaphylaxie se produit après la vaccination. On l'observe chez moins d'une personne sur un million. Les symptômes sont l'urticaire, des difficultés respiratoires ou le gonflement de la gorge, de la langue ou des lèvres, que votre fournisseur de soins de santé peut traiter. Le traitement d'urgence comprend l'administration d'épinéphrine (adrénaline) et le transport par ambulance vers le service des urgences le plus proche. Si ces symptômes apparaissent après avoir quitté la clinique, composez le **9-1-1** ou le numéro d'urgence de votre région.

Signalez toujours à votre fournisseur de soins de santé toute réaction grave ou inattendue.

Qu'est-ce que l'encéphalite japonaise?

L'encéphalite japonaise est une infection grave et parfois mortelle provoquée par un virus. Les symptômes apparaissent de 5 à 15 jours après l'infection.

Environ une personne atteinte sur 200 contractera l'encéphalite, qui est une inflammation ou un gonflement du cerveau. Plus de la moitié d'entre elles en mourront ou auront des lésions cérébrales permanentes. Une infection au cours des six premiers mois de la grossesse peut entraîner une infection et une fausse-couche. À ses débuts, l'encéphalite japonaise ressemble à une grippe.

Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, de la fièvre, des nausées, des vomissements, de la diarrhée, de la confusion et des changements dans le comportement. À l'heure actuelle, il n'existe aucun médicament pour traiter cette maladie. Le traitement vise à stabiliser la personne et à soulager les symptômes.

Le virus de l'encéphalite japonaise est propagé par la piqûre de moustiques infectés. Ces moustiques vivent en Asie du Sud et de l'Est ainsi que dans le Pacifique occidental. Il ne peut pas être transmis d'une personne à l'autre ni par les moustiques du Canada.

Consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit

On conseille aux parents ou aux tuteurs de discuter du consentement à la vaccination avec les enfants. Les enfants de moins de 19 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles associés à chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas se faire vacciner, peuvent légalement consentir aux immunisations ou les refuser.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit, consultez [HealthLinkBC File n° 119 L'Infants Act \(Loi sur la petite enfance\), le consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit et l'immunisation.](#)

Pour obtenir de plus amples renseignements

Pour la liste des cliniques santé-voyage en C.-B., consultez le site Web de l'Agence de la santé publique du Canada : www.canada.ca/fr/sante-publique/services/sante-voyageurs/fievre-jaune/centres-vaccination-canada-colombie-britannique.html.

Pour de plus amples renseignements sur les vaccins de voyage, consultez la fiche [HealthLinkBC n° 41c La vaccination pour les voyageurs adultes](#).

Pour en savoir plus sur la prévention des morsures et piqûres d'insectes, consultez le site du gouvernement du Canada à ce propos : www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/prevention-piqures-insectes.html

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, consultez www.HealthLinkBC.ca/health-library/healthlinkbc-files ou votre bureau de santé publique local. Pour les demandes de renseignements et de conseils sur la santé en C.-B. qui ne constituent pas une urgence, consultez www.HealthLinkBC.ca ou composez le **8-1-1** (sans frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1**. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.